



## CHALLENGE DE RÉGULARITÉ DES RALLYES D'AZUR 2019

CANNES – NICE – LE ROURET

L'ASAC CANNES, L'AUTOMOBILE CLUB DE NICE & CÔTE D'AZUR et LE CLUB ALPINE CÔTE D'AZUR organisent le 1<sup>er</sup> Challenge de régularité des Rallyes d'Azur.

Ce challenge englobe trois épreuves :

La 5<sup>ème</sup> Croisière Soleil Cannes

Le 22<sup>ème</sup> Rallye Historique Jean Behra Historique

La 3<sup>ème</sup> Ronde du Rouret

les 8 et 9 Juin 2019

les 13-14-15 Septembre 2019

Le 12 Octobre 2019

### Article 1 : Ce challenge concerne les catégories suivantes :

- VEHICULES HISTORIQUES avant 1994
- VEHICULES DE PRESTIGES après 1994
- COUPE DES DAMES (Véhicule avant 1994)

### Article 2 : Inscription :

L'inscription au challenge est gratuite et automatique dès deux des trois épreuves effectuées avec la même voiture. Un premier classement sera effectué dès la semaine suivant le 22<sup>ème</sup> Rallye Jean-Behra Historique.

### Article 3 : VEHICULES HISTORIQUES

Des points au classement général seront attribués aux concurrents de la manière suivante

1 <sup>er</sup>	10 points
2 <sup>ème</sup>	7 Points
3 <sup>ème</sup>	5 points
4 <sup>ème</sup>	3 points
5 <sup>ème</sup>	2 points

1 point est attribué à chaque participation à une des trois épreuves.

En cas d'égalité le concurrent possédant le véhicule le plus ancien sera déclaré vainqueur

### Article 4 : VEHICULES DE PRESTIGE

Seul le rallye 5<sup>ème</sup> Croisière Cannes Soleil accepte les voitures de prestige dont la date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation et supérieur au 1<sup>er</sup> janvier 1994 en « Régularité ». Les deux autres épreuves acceptent les voitures de prestige dont la date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation et supérieur au 1<sup>er</sup> janvier 1994 uniquement en balade (Non chronométrée).

Aussi, et afin de ne léser personne, nous attribuerons les points suivant en fonction du classement à la 5<sup>ème</sup> Croisière Cannes Soleil:

1 <sup>er</sup>	10 points
2 <sup>ème</sup>	8 Points
3 <sup>ème</sup>	6 points

5 points seront attribués à chaque participation au 22<sup>ème</sup> Jean-Behra Historique et/ou à la 3<sup>ème</sup> ronde du Rouret.

### **Article 5 : COUPE DES DAMES**

Des points au classement général seront attribués aux concurrentes (Pilote et Copilote féminines) de la manière suivante

1 <sup>er</sup>	10 points
2 <sup>ème</sup>	7 Points
3 <sup>ème</sup>	5 points
4 <sup>ème</sup>	3 points
5 <sup>ème</sup>	2 points

1 point est attribué à chaque participation à une des trois épreuves.

En cas d'égalité, le concurrent possédant le véhicule le plus ancien sera déclaré vainqueur

### **Article 6 : Récompenses et remise des prix**

Le classement sera diffusé dans la semaine suivant la 3<sup>ème</sup> Ronde Historique du Rouret, dernière épreuve du challenge. La remise des prix du challenge aura lieu à une date et dans un lieu qui seront communiqués ultérieurement.

Seront récompensés :

1<sup>er</sup> Véhicule prestige  
2<sup>ème</sup> Véhicule prestige  
3<sup>ème</sup> Véhicule prestige

1<sup>er</sup> Coupe des Dames

1<sup>er</sup> Véhicule historique  
2<sup>ème</sup> Véhicule historique  
3<sup>ème</sup> Véhicule historique

### **Article 7 : Réclamations**

Ce challenge étant placé sous le signe de la « passion, partage et convivialité », aucune réclamation ne sera possible.